

“ Une comédie musicale féministe qui dépote ” LES INROCKS



L'HISTOIRE

Printemps 2018, une vague de manifestations déferle sur le Chili.

Julia, une étudiante en musique rejoint le mouvement de son université pour dénoncer le harcèlement et les abus subis par les élèves depuis trop longtemps.

Alors qu'elle trouve le courage de partager avec les étudiantes un souvenir qui la hante, elle devient de manière inattendue une figure centrale du mouvement. Son témoignage, intime et complexe, devient une vague qui secoue, perturbe et désarme une société polarisée.

Réalisation
Sebastián Lelio

Scénaristes
Sebastián Lelio, Manuela Infante,
Josefina Fernández et Paloma Salas

Avec
Daniela López
Lola Bravo
Avril Aurora
Paulina Cortés



FESTIVAL DE CANNES
SÉLECTION OFFICIELLE 2025
CANNES PREMIÈRE

Que faire en cas d'agression ? Victime de violences, appelez :

En cas d'urgence : 17 / Violences femmes info : 3919 (7j/7 et 24 h/24) / Par sms, si vous ne pouvez pas parler : 114
Viols Femmes Informations : 0 800 05 95 95 (du lundi au vendredi 10 h - 19 h)



AU CINÉMA LE 5 NOVEMBRE



AU CINÉMA LE 5 NOVEMBRE



FESTIVAL DE CANNES
SÉLECTION OFFICIELLE 2025
CANNES PREMIÈRE

**“Politiquement puissant et intelligent,
aussi vénère qu’émouvant”**

CINEMATEASER

LA VAGUE

RÉALISÉ PAR
SEBASTIÁN LELIO





“ Il y a un talent certain chez Lelio à manier les images, diriger les acteurs et les chorégraphies, ainsi que jouer avec les sons et la musique. ”

AVOIR À LIRE



Le film rend hommage au mouvement féministe étudiant qui a agité le Chili en mai 2018.

À travers l'histoire de Julia, une étudiante dont le témoignage va devenir l'étincelle d'un large mouvement, il mêle l'individu et le collectif, l'intime et le politique. La puissance des chorégraphies retranscrit l'énergie d'un soulèvement irrésistible, tandis que les différentes voix expriment les contradictions d'une société polarisée.

RÉALISATEUR SEBASTIÁN LELIO

Réalisateur et scénariste chilien, Sebastián Lelio a remporté l'Oscar du meilleur film international pour Une femme fantastique. Sa filmographie compte notamment GLORIA (2013), DÉSOBÉISSANCE (2017), THE WONDER (2022) et LA VAGUE, dont la première a lieu au Festival de Cannes 2025.

DÉCLARATION DU RÉALISATEUR

Je suis fasciné par l'idée d'utiliser le genre musical – avec son aura de romantisme, de splendeur, de spectacle et d'évasion – comme vecteur pour aborder un sujet aussi urgent que délicat, qui interpelle l'humanité tout entière : la nécessité d'inventer un nouveau modèle relationnel entre les hommes, les femmes et les identités sexuelles non conformes. Ici, la musique et la danse ne fuient pas : elles se dressent face aux questions, les regardant droit dans les yeux. Ici, toutes les visions morales trouvent un espace pour s'exprimer. La Vague met en scène la cacophonie politique qui secoue notre société aujourd'hui. L'œuvre dépeint ce chaos, cette chance de renouveau, cette confusion, cette excitation enivrante. Et elle le fait avec irrévérence, humour et légèreté incisive.

Avec toute sa liberté, le genre musical fait danser des centaines de corps à l'unisson, lève le rideau et expose cette vérité : le privé est politique. Il révèle que le plaisir du chant et de la danse se mêle intimement aux cris de

colère et aux appels à la justice sociale, nous donnant à entrevoir une traînée d'étincelles, même à travers les larmes d'une défaite momentanée. La Vague cherche à se faire cheval de Troie pour le spectateur : divertissante et engagée, éclatante de couleurs et de diatribes sociales, où la rage de la rue cohabite avec un raffinement scénographique. Elle crie son indignation face aux abus, et se traduit en chorégraphies et harmonies qui ensorcellent autant qu'elles envoûtent.

LA MUSIQUE DANS LE FILM

Les chansons originales du film sont le fruit d'un travail collectif unissant le britannique Matthew Herbert et 17 compositrices chiliennes parmi lesquelles Anita Tijoux, Camila Moreno et Javiera Parra.

Matthew Herbert a ensuite tissé l'ensemble des morceaux autour d'une trame mélodique commune. Il a pensé la musique du film comme une musique de rue, directement inspirée des chants de protestation, façonnée à partir d'instruments et d'objets qu'on peut emporter dans une manifestation – pas de piano, mais des casseroles, des cuivres, des sons bruts. Les sons percussifs ont d'ailleurs été enregistrés dans plusieurs lieux emblématiques des manifestations à Santiago, notamment dans l'université qui a nourri le récit : bruits de casiers frappés, claquements de portails métalliques... Matthew Herbert a aussi extrait des sons issus de vidéos de la répression (tirs de gaz lacrymogène, coups de feu, sirènes), qu'il a retravaillés pour les intégrer aux mélodies.

INTERVIEW LOLA SCHULMANN

Chargée de Plaidoyer / Justice de genre pour Amnesty International



Le film retranscrit-il fidèlement la réalité des violences sexistes et sexuelles ?

Il met en scène à la fois le harcèlement institutionnel et le consentement, la force du collectif. Ce sont des problématiques essentielles, largement décrites dans les rapports d'Amnesty international. Amnesty International France rappelle que malgré une plus grande visibilité du problème, les violences sexistes et sexuelles (VSS) restent massives, touchent surtout les femmes, filles, minorités de genre. La parole se libère, mais les réponses judiciaires, politiques ou institutionnelles restent insuffisantes. Parmi les obstacles : le non-consentement mal défini, les doutes et les difficultés entourant le dépôt de plainte, la minimisation des actes, le manque de soutien, l'impunité.

Le contexte universitaire — lieu de pouvoir, hiérarchies, abus potentiels, silence — est un terrain concret des violences sexistes et sexuelles. En France les travaux menés par l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur a permis de mettre en lumière ces réalités et les combats à mener en France.

Quels thèmes sont ceux qui paraissent les mieux abordés dans le film ?

Le film met particulièrement bien en avant la question du consentement, à travers la relation de Julia et l'assistant de son professeur. C'est un enjeu central relevé par les travaux menés par Amnesty international en faveur d'une inscription du consentement dans les définitions légales du viol. Beaucoup de viols restent invisibilisés, parce qu'ils ne correspondent pas toujours à l'image « typique » du viol, celui d'un inconnu dans une rue sombre alors même que l'on sait que la majorité de viols sont commis par des proches.

L'histoire de Julia a lieu au Chili il y a 7 ans. Pourrait-on la rapprocher avec la situation en France aujourd'hui ?

La culture du viol qui banalise les violences sexuelles et diffuse de nombreux stéréotypes et préjugés demeure toujours très ancrée dans notre société. Même si la parole semble se libérer, les voix des victimes ne sont pas nécessairement entendues et les réponses politiques ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. En France, les rapports Amnesty soulignent que beaucoup de victimes ne portent pas plainte, et quand elles le font, elles rencontrent des obstacles (minimisation, culpabilisation, lenteur, discrimination...). Les chiffres parlent d'eux-mêmes : toutes les deux minutes une personne est victime d'agression sexuelle ou de tentative d'agression sexuelle. Un viol ou tentative de viol a lieu toutes les 6 minutes. Seules 6% des personnes portent plainte.

État des lieux dans l'enseignement supérieur*

PRÈS D'1 ÉTUDIANT·E SUR 10 (9%)

déclare avoir été victime de violence sexuelle depuis son arrivée dans l'enseignement supérieur.

PLUS D'UN QUART DES ÉTUDIANT·ES (27%)

déclarent avoir été victimes d'au moins un fait de violence sexiste, sexuelle ou LGBTQIA+phobie.

*Source : Baromètre 2023 sur les VSS dans l'enseignement supérieur, Observatoire des Violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur

État des lieux en France**

230 000 FEMMES MAJEURES

déclarent avoir été victimes de violences sexuelles (viols, tentatives de viol, agressions sexuelles).

85% DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES enregistrées sont des femmes et des filles.

**Source Gouvernement : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/les-lettres-de-l-observatoire-national-des-violences-faites-aux-femmes>